

RCS : ROUEN Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1979 B 00067 Numéro SIREN : 305 869 059 Nom ou dénomination : ELEONORE
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/04/2022 sous le numéro de dépôt 2752



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01022019	et clos le	31012020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SARL ELEONORE	80 RUE SAINT ROMAIN
SIRET 3 0 5 8 6 9 0 5 9 0 0 0 4 1	76000 ROUEN
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Sur les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Confection, textile, habillement, cuir	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	22 330	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
	Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)

Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	Pôle de compétitivité, art. 44 undecies
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Assises urbaines à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Revenues nets soumis à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

l'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	X	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	-----	---	-----	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application d'une majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CG - EXPERTISE SASU RUE MALATRE 6000 ROUEN Tél: 02 32 08 31 20	
GA/OMGA	Viseur conventionné
(Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	
Date: 05/05/2020	
Lieu: ROUEN	
Qualité et nom du signataire: GERANTE	
Signature: OCHENEAU AMANDINE	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2019 et ayant cessé en 2019, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Certifié conforme à l'original

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d	
Montant des distributions							e	
autres que celles visées en (a),							f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)							g	
							h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j	
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les		
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
ADAM GUERIN MARIE HELENE 2 RUE DE L'ECUREUIL							
76000 ROUEN	80	2019					
ADAM GUERIN MARIE HELENE 2 RUE DE L'ECUREUIL							
76000 ROUEN	17	2019					
1 CHENEAU BERNARD 2 RUE DE L'ECUREUIL							
76000 ROUEN	3	2019					

J DIVERS
NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)
20 RUE GODOT DE MAUROY 75009 PARIS

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
DS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Processions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 80 RUE SAINT ROMAIN

76000 ROUEN

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 3 0 5 8 6 9 0 5 9 0 0 0 4 1

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31 01 2020	N-1 31 01 2019
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Capital souscrit non appelé (I) AA				
	Frais d'établissement * AB				
	Frais de développement * CX				
	Concessions, brevets et droits similaires AF	2 280	2 280		
	Fonds commercial (1) AH				
	Autres immobilisations incorporelles AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
	Terrains AN				
	Constructions AP	316 773	97 100	219 673	227 592
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	3 033	2 226	807	1 087
	Autres immobilisations corporelles AT	77 008	75 359	1 649	2 707
	Immobilisations en cours AV				
	Avances et acomptes AX				
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS				
	Autres participations CU	60 815		60 815	60 815
	Créances rattachées à des participations BB				
	Autres titres immobilisés BD				
	Prêts BF				
	Autres immobilisations financières* BH	60		60	60
TOTAL (II) BJ		459 969	176 964	283 004	292 261
ACTIF CIRCULANT *	STOCKS *				
	Matières premières, approvisionnements BL				
	En cours de production de biens BN				
	En cours de production de services BP				
	Produits intermédiaires et finis BR				
	Marchandises BT	66 791		66 791	54 199
	Avances et acomptes versés sur commandes BV				
	Clients et comptes rattachés (3)* BX	100		100	
	Autres créances (3) BZ	343 629		343 629	336 150
	Capital souscrit et appelé, non versé CB				
ACTIF CIRCULANT *	CRÉANCES				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)				
	Disponibilités CF	70 397		70 397	39 727
	Charges constatées d'avance (3)* CH	12 954		12 954	14 081
	TOTAL (III) CJ	493 871		493 871	444 158
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Ecart de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	953 840	176 964	776 876	736 418
	Comptes de régularisation				
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :	
				Créances :	

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 60.....000.....)	DA	60 000	60 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 203	1 203
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	6 000	6 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	613 277	593 227
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 070	20 050
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	699 550	680 480
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	33 273	19 911
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	22 544	9 987
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 508	25 985
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		55
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	77 326	55 938
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	776 876	736 418
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	77 326	55 938
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	408 308	FB		FC	408 308	427 540	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF			
		FG	10 845	FH		FI	10 845	10 800	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	419 153	FK		FL	419 153	438 340	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	419 153	438 340
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	224 636	232 389	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(12 591)	(828)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	602	893	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	93 106	86 236	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	5 842	6 915	
	Salaires et traitements*					FY	70 603	72 937	
	Charges sociales (10)					FZ	21 829	23 388	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	9 256	9 455	
			- dotations aux provisions			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	438	430	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	413 721	431 815
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	5 432	6 524
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	4 983	4 093	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 539	11 771	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	11 539	11 771
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)						GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 539	11 771	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	21 954	22 388	

2

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	472	893		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	472	893		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	6	254		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	6	254		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	466	639		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	3 350	2 977		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	436 147	455 096		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	417 077	435 047		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	19 070	20 050		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	produits de locations immobilières							HY				
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							IG	461	887		
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *							HP				
			- Crédit bail immobilier							HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX				
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC				
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD				
	(9)	Dont transferts de charges								A1				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)						(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5	2 052	A2	2 052	2 034
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	438	430		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives		A6		obligatoires		A9	2 052			
		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite				A8		dont cotisations Madelin		A7				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)									Exercice N				
ARRONDIS DIVERS										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
										6		11		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
Cf état annexe										Charges antérieures		Produits antérieurs		
												461		

ANNEXE DECLARATION 2053

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

31/01/2020

[illegible]

a

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE										Néant		*		
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
								1		2		3		
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	2 280	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	316 773	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3			KS	3 033	KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *				KV	55 673	KW		KX				
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	21 335	LC		LD				
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	396 814 <th>LO</th> <td></td> <th>LP</th> <td></td>	LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G	<th>8M</th> <td><th>8T</th><td></td></td>	8M	<th>8T</th> <td></td>	8T		
		Autres participations						8U	60 815 <th>8V</th> <td><th>8W</th><td></td></td>	8V	<th>8W</th> <td></td>	8W		
		Autres titres immobilisés						1P		1R	<th>1S</th> <td></td>	1S		
		Prêts et autres immobilisations financières						1T	60	1U	<th>1V</th> <td></td>	1V		
TOTAL IV						LQ	60 875 <th>LR</th> <td><th>LS</th><td></td></td>	LR	<th>LS</th> <td></td>	LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	459 969 <th>OH</th> <td><th>OJ</th><td></td></td>	OH	<th>OJ</th> <td></td>	OJ				

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN	1	CO	2	DO	3	D7	4	
	TOTAL I										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	2 280	1X	2 280	
TOTAL II											
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	316 773	MC	316 773	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	3 033	ML	3 033	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	55 673	MO	55 673	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	21 335	MU	21 335	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	396 814	NI	396 814	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY	60 815	OZ	60 815
		Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	60	2G	60		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	60 875	2H	60 875		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK		OL	459 969	OM	459 969		

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	2 280	PF		PG		PH	2 280
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
		PM	89 180	PN	7 919	PO		PQ	97 100
Constructions		PR		PS		PT		PU	
		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 946	QA	280	QB		QC	2 226
Autres		QD	52 966	QE	1 057	QF		QG	54 024
immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		QL	21 335	QM		QN		QO	21 335
		QP		QR		QS		QT	
		QU	165 428	QV	9 256	QW		QX	174 684
TOTAL III		ØN	167 708	ØP	9 256	ØQ		ØR	176 964
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)									

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						N6
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						Q1
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						Q8
Constructions	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6						R6
	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4						S4
	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						T2
Installations techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						T9
Autres immobilisations corporelles	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7						U7
	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5						V5
	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						W3
	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO						NO
TOTAL IV													
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						NV
Total général non ventilé NP + NQ + NR	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières	UT	60	UV		UW	60	
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA						
		Autres créances clients	UX	100		100			
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés	UY						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	8 510		8 510			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 276		8 276			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
		Groupe et associés (2)	VC	326 844		326 844			
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
		Charges constatées d'avance	VS	12 954		12 954			
		TOTAUX	VT	356 743	VU	356 683	VV	60	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y							
Autres emprunts obligataires (1)				7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG								
		à plus de 1 an à l'origine	VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A							
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	22 544		22 544				
Personnel et comptes rattachés				8C	7 206		7 206				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	8 097		8 097				
Etat et		Impôts sur les bénéfices	8E	3 350		3 350					
autres		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 580		2 580					
collectivités		Obligations cautionnées	VX								
publiques		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	276		276					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J							
Groupe et associés (2)				VI	33 273		33 273				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ							
Produits constatés d'avance				8L							
TOTAUX				VY	77 326	VZ	77 326				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		33 273		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

Exercice N, clos le :

3 | 1 | 0 | 1 | 2 | 0 | 2 | 0

I. RÉINTEGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WA	19 070
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				I7	3 350
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR) - imposées au taux de 0 %		I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions		WN	
					WO	
					XR	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	4 893
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3
					TOTAL I	27 313

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				WV	
		- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)				WH	
		- imposées aux taux de 19 %				WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB	
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)						2A	
Produit net des actions et parts d'intérêts :						XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
Majoration d'amortissement *						XD	
Mesures d'incitation à l'investissement	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	IF	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
TOTAL II						4 983	

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	22 330
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	22 330

ANNEXE DECLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

31/01/2020

[illegible]

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI dotations de l'exercice

ZT

6 596

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓
ligne W1↓
ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction

Montant au début de l'exercice

Imputations

Montant net à la
fin de l'exercice

L1

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☐ *

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	20 050			- Autres réserves	ZD	20 050
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes		ZE	
					Autres répartitions		ZF	
	TOTAL I	OF	20 050		Report à nouveau	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	
					TOTAL II		ZH	20 050

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

Exercice N-1 :

DETAIL DES POSTES	ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7		YQ		
		- Engagements de crédit-bail immobilier			YR		
		- Effets portés à l'escompte et non échus			YS		
DETAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance			YT		
		- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	20 084	XQ	20 564	18 701
		- Personnel extérieur à l'entreprise			YU		
		- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)			SS	42 799	37 636
		- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages			YV		
		- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES		ST	29 743	29 900
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052			ZJ	93 106	86 236
DETAIL DES POSTES	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE			YW	2 358	2 576
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS		9Z	3 484	4 339
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052			YX	5 842	6 915
DETAIL DES POSTES	TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			YY	85 288	89 212
		- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations			YZ	62 138	61 708
		- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2019)*			OB	62 810	
DETAIL DES POSTES	DIVERS	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *			OS		
		- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *			ZK	1.32	%
		- Numéro de centre de gestion agréé *	XP				
		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I.)					
DETAIL DES POSTES	RÉGIME DE GROUPE*	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			RG		
		- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			RH		
		Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA				
		Plus-values à 15 %	JK				
DETAIL DES POSTES	RÉGIME DE GROUPE*	Plus-values à 19 %	JM				
		Imputations	JC				
		Groupe : résultat d'ensemble.	JD				
		Plus-values à 15 %	JN				
DETAIL DES POSTES	RÉGIME DE GROUPE*	Plus-values à 19 %	JP				
		Imputations	JF				
		Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH				
		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

W

Désignation de l'entreprise :

SARL ELEONORE

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés *	Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				(10)			
(7)		(8)	(9)	19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	(11)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déducti- bles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effective- ment utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins- values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRI A	plus ou moins-value nette à court terme (total alécbrique des lignes 1 à 19 de la colonne					
CADRI B	plus ou moins-value nette à long terme (total alécbrique des lignes 1 à 19 de la colonne						
CADRI C	autres plus-value taxable à 19%						

(A)

(B)

(C)

(A)

(B)
répartition par ligne

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☒ *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

a

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☒ *

- ☐ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
☐ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ☐ ou 12,8 % ☒	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ☒ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ☐ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

W

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

W

16

Désignation de l'entreprise : SARL ELEONORE			Néant ☐			
Exercice ouvert le : 01/02/2019		et clos le : 31/01/2020		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	419 153
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	419 153

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	12 591
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	472
TOTAL 2	OM	13 064

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	225 238
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	72 542
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	438
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	298 218

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	133 999
---	----	---------

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	133 999
--	----	---------

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x							
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	419 153	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	2				
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX								
Période de référence	GY	01/02/2019	GZ	31/01/2020					
Date de cessation	HR								

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

W

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 2 0

N° SIRET

3 0 5 8 6 9 0 5 9 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ELEONORE

ADRESSE (voie)

80 RUE SAINT ROMAIN

CODE POSTAL

76000

VILLE

ROUEN

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MADAM

Nom patronymique

GUERIN

Prénom(s)

MARIE HELENE

Nom marital

CHENEAU

% de détention

80.00

Nb de parts ou actions

80

Naissance :

Date

140346

N° Département

78

Commune

LES MUREAUX

Pays

Adresse :

N°

2

Voie

RUE DE L'ECUREUIL

Code postal

76000

Commune

ROUEN

Pays

Titre (2)

MADAM

Nom patronymique

GUERIN

Prénom(s)

MARIE HELENE

Nom marital

CHENEAU

% de détention

17.00

Nb de parts ou actions

17

Naissance :

Date

140346

N° Département

78

Commune

LES MUREAUX

Pays

Adresse :

N°

2

Voie

RUE DE L'ECUREUIL

Code postal

76000

Commune

ROUEN

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

W

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 2 0

N° SIRET

3 0 5 8 6 9 0 5 9 0 0 0 4 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL ELEONORE

ADRESSE (voie)

80 RUE SAINT ROMAIN

CODE POSTAL

76000

VILLE

ROUEN

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

3

Forme juridique

6540

Dénomination

DU 4 RUE DE L'ECUREUIL

N° SIREN (si société établie en France)

3 9 2 9 0 2 4 7 4

% de détention

85.00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE DE L'ECUREUIL

Code postal

76000

Commune

ROUEN

Pays

Forme juridique

54

Dénomination

HERLEM

N° SIREN (si société établie en France)

3 7 8 1 3 4 7 2 0

% de détention

19.80

Adresse :

N°

27

Voie

Allée Eugène Delacroix

Code postal

76000

Commune

ROUEN

Pays

Forme juridique

6540

Dénomination

5-20 RUE GODOT DE MAUROY

N° SIREN (si société établie en France)

4 2 4 1 0 0 8 5 7

% de détention

10.00

Adresse :

N°

5-20

Voie

RUE GODOT DE MAUROY

Code postal

75009

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code postal

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

W

ELEONORE
Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 Euros
Siège social : ROUEN (76000)
80, Rue Saint Romain
SIRET 305 869 059 00041

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 JUIN 2020

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN

Acte déposé le :

29 AVR. 2022



L' an 2020, le 27 Juin à 15 heures.

Les associés de la société **ELEONORE**, société à responsabilité limitée au capital de 60.000 Euros, dont le siège social est à ROUEN (76000) 80, Rue Saint Romain, se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation faite par la gérance.

Mademoiselle Victoire CHENEAU, associée cogérante, préside l'assemblée.

Madame Marie Hélène CHENEAU possèdent 80 parts en usufruit, ci... 80 parts

Dont la nue-propriété appartient à ses enfants ci-après désignés et qui

Assistent à l'assemblée, à savoir :

Madame Juliette DUGARREAU, à concurrence de 20 parts

Mademoiselle Amandine THIERY, à concurrence de 20 parts

Mademoiselle Lorraine CAULEY, à concurrence de 20 parts

Mademoiselle Victoire CHENEAU, à concurrence de 20 parts

Elle constate également la présence de :

Monsieur Bernard CHENEAU, possèdent 3 parts en pleine propriété 3 parts

Madame Marie Hélène CHENEAU possèdent 17 parts en pleine propriété 17 parts

TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL 100 parts

La gérance constate, en conséquence, que l'assemblée réunissant la totalité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion de la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2020,
- Rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Pouvoir au porteur.

La gérance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

ve

- Le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance,
- Les comptes annuels et le bilan de l'exercice clos le 31 Janvier 2020,
- Le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il est ensuite donné lecture des rapports de gestion et spécial de la gérance.

Personne ne demandant plus la parole, la Gérance met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier en tant que de besoin la convocation et la tenue de la présente assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance et après examen du bilan et des comptes annuels arrêtés au 31 Janvier 2020, approuve les comptes arrêtés à cette date tels qu'ils sont présentés faisant ressortir un bénéfice net comptable de 19.070 Euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne quitus pur et simple, entier et définitif à la gérance pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé clos le 31 Janvier 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice écoulé qui s'élève à 19.070 Euros au poste « autres réserves ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce, approuve les termes de ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de ne pas distribuer de dividendes pour cette année.

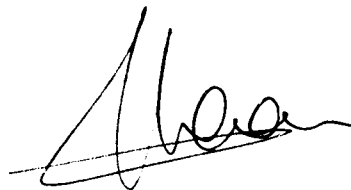
SEPTIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. H. H.' or similar, written over a horizontal line.

ELEONORE
Société à responsabilité limitée au capital de 60.000 Euros
Siège social : ROUEN (76000)
80, Rue Saint Romain
305 869 059 RCS ROUEN
SIRET 305 869 059 00041

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE PRESENTEE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2020**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - ROUEN
Acte déposé le :

29 AVR. 2022



Chers Associés,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, à l'effet de vous soumettre les comptes de l'exercice écoulé clos le 31 Janvier 2020.

Comme vous pouvez le constater, le chiffre d'affaires de la société pour l'exercice écoulé s'est élevé à 419.153 Euros contre 438.340 Euros pour l'exercice précédent.

Le total des charges d'exploitation s'est élevé à 413.721 Euros contre 431.815 Euros pour l'exercice précédent.

Les principales charges d'exploitation se répartissent de la façon suivante :

	Exercice clos Le 31/01/20	Exercice clos le 31/01/19
- Autres achats et charges externes	93.106 €	86.236 €
- Impôts taxes et versement assimilés	5.842 €	6.915 €
- Salaires et traitements	70.603 €	72.937 €
- Charges sociales	21.829 €	23.388 €
- Dotations aux amortissements et Provisions	9.256 €	9.455 €
- Autres charges	438 €	430 €

Il en résulte un résultat d'exploitation positif de 5.432 Euros contre un résultat d'exploitation de 6.524 Euros pour l'exercice précédent.

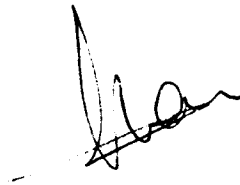
Le bilan de l'exercice clos le 31 Janvier 2020 se solde par un bénéfice net comptable de 19.070 Euros.
Nous vous proposons de l'affecter au poste « autres réserves ».

UC

Nous vous informons qu'il a été distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices :

Exercice clos	Dividende
Le 31/01/20	0 €
Le 31/01/19	0 €
Le 31/01/18	30.000 €

Vous voudrez bien, en définitive, approuver les comptes que nous vous soumettons, donner quitus à la gérance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'H. A.', written over a horizontal line.